

Nous avons en conséquence, l'honneur de prier Votre Altesse Royale de daigner accepter nos démissions des fonctions de Bourgmestre et respectivement (sic !) d'Échevins de la ville de Luxembourg.

De Votre Altesse Royale Monseigneur, les très humbles et très respectueux serviteurs. »

Le Conseil Communal fut dissous le 15 janvier 1865 et de *nouvelles élections eurent lieu le 14 février 1865. L'ancien bourgmestre J. P. David Heldenstein ne fut pas réélu.*

M. Théodore EBERHARD, architecte, prit sa succession au poste de premier magistrat, MM. Auguste FISCHER, tanneur, et Antoine SCHLÆFER, négociant*), furent nommés aux fonctions d'échevins.

Cependant lors du renouvellement partiel du conseil, le 19 novembre 1866, les électeurs firent de nouveau confiance à celui qui avait si longtemps et avec tant de dévouement et de compétence présidé aux destinées de leur ville, et l'ancien bourgmestre reprit place au sein du Conseil Communal comme simple conseiller.

Pendant quelque temps le char communal continua sa route cahin-caha. Heldenstein et ses amis se trouvant maintenant dans l'opposition, et — c'est tout naturel — gardant une dent à leurs collègues, ils firent de leur mieux pour leur rendre la monnaie de leur pièce et leur jeter à toute occasion des bâtons dans les roues.

Finalement à la séance du 1^{er} août 1868, se situa un incident qui fit que Heldenstein, ainsi que ses collègues: Fernand LARUE, Nic. MARTHA, MACHER, MERSCH-Wittenauer, FUNCK, PESCATORE et WURTH-Mongenast quittaient la séance et présentaient leur démission. Le compte-rendu analytique, pudiquement, résume l'incident comme suit sans préciser en rien de quoi il s'agissait au fond.

« Dès l'ouverture de la séance une interpellation est faite par un membre de l'assemblée. Les réponses données provoquent une discussion à la suite de laquelle plusieurs membres se retirent. Le Conseil quoique en nombre pour délibérer, remet la séance à mercredi prochain. »**)

À la suite le Collège échevinal : MM. EBERHARD, bourgmestre, SIMONIS et BODSON, échevins, adressa au Directeur général des affaires com-

*) Voir sa biographie par J. Mersch au 1^{er} fasc. de la présente collection, p. 257.

**) Note de l'éditeur.

D'après un des membres démissionnaires, la résolution des huit conseillers était motivée par les reproches faits par l'opposition à l'administration journalière de la Ville qui « mettait des entraves à l'exécution des décisions prises par le Conseil. C'est ainsi que dans la question du théâtre — qui devait seulement être résolue par le fils de Heldenstein — « on avait prétexté, contrairement à une dépêche de l'autorité supérieure, n'être pas en possession de l'église des Capucins, pour donner une fin de non-recevoir. » (18).